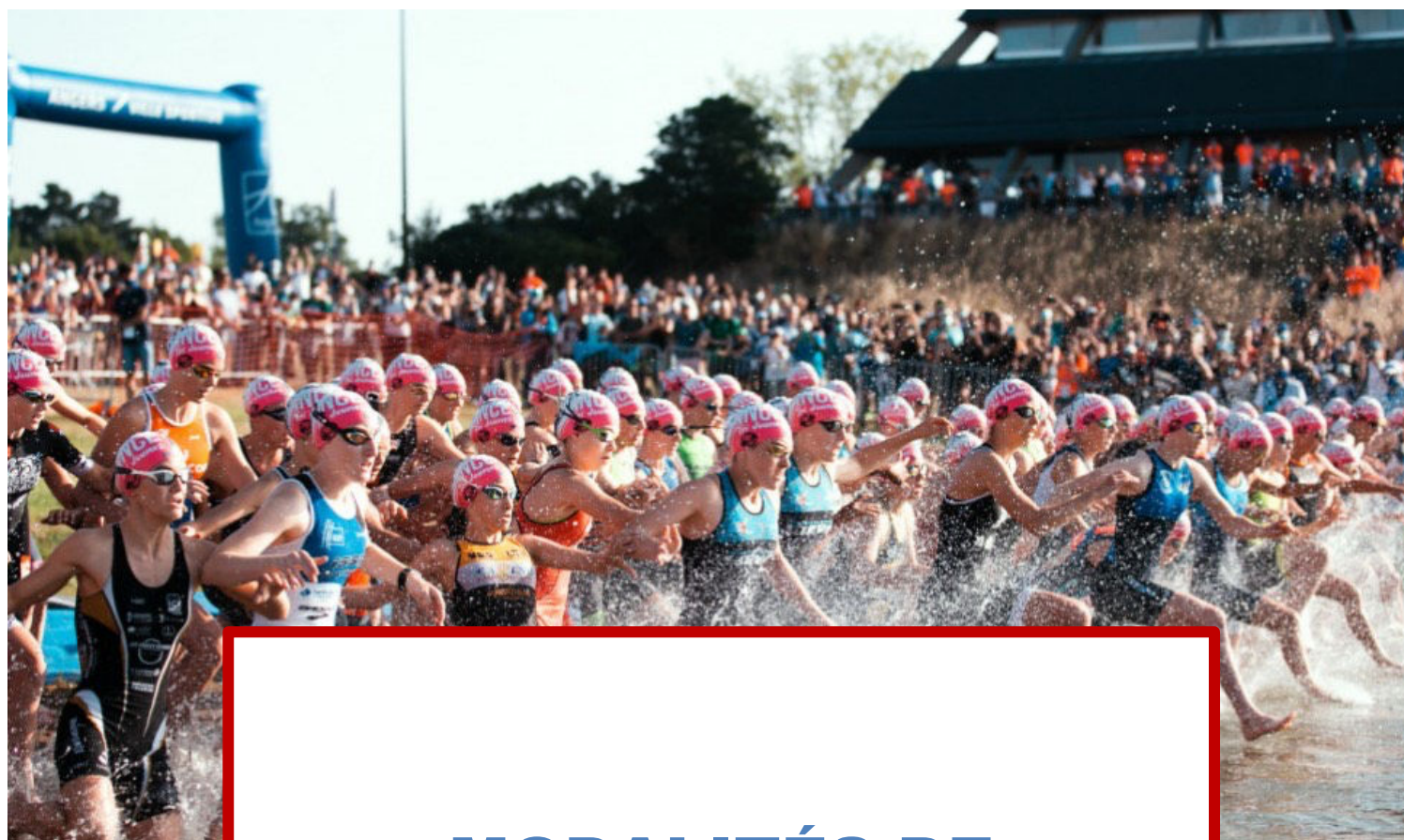




**MODALITÉS DE
SÉLECTION
ET DE PARTICIPATION
AUX CHAMPIONNATS DE
FRANCE
2026**

SOMMAIRE

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 3

• Championnat de France de Duathlon	4/5 Avril 2026	Troyes (10)
• ½ finale du Championnat de France de Triathlon	24 mai 2026	Muret (31)
• Championnat de France de Triathlon	7 juin 2026	Saulxures-sur-Moselotte (88)
• Championnat de France d'Aquathlon	11 juillet 2026	Lapalud (84)
• Championnat de France Individuel de ParaTriathlon	04 octobre 2026	Cabourg (14)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES LIGUES 5

• Championnat de France des Ligues	12 juillet 2026	Lapalud (84)
------------------------------------	-----------------	--------------

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS 6

• Championnat de France des Clubs de « Relais Mixte » de Triathlon	31 mai 2026	Metz (57)
• Championnat de France des Clubs de Triathlon (D3)	12 septembre 2026	Arques (62)
• Championnat de France des Clubs de Duathlon (D3)	21 juin 2026	Bray-Dunes (59)
• Championnat de France des Clubs de Triathlon (D2)		
• Championnat de France des Clubs de Duathlon (D2)		
• Championnat de France des Clubs de Triathlon (D1)		
• Championnat de France des Clubs de Duathlon (D1)		

Cf. tableau récapitulatif (page 8)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DISCIPLINES ENCHAINÉES 10

• Championnat de France de Raid Jeunes	18 avril 2026	Saint-Peray (07)
• Championnat de France de Raid Adultes	8/10 mai 2026	La Tour d'Auvergne (63)
• Championnat de France des Clubs de Raid	30 septembre 2026	Malzieu (48)

ANNEXES 11

I. CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DUATHLON

Adultes : 04/04/2026 - TROYES (10)

Jeunes : 05/04/2026 - TROYES (10)

Quotas :

	Mi F	Mi H	Ca F	Ca H	Ju F	Ju H	Se	Ma
Quotas sur l'épreuve qualificative	8	6	6	7	8	8	(*)	(*)
TOTAL	8	6	6	7	8	8		

(*) Pour les Séniors et le Masters, pas de quota. Les athlètes devront s'engager directement auprès de l'organisateur.

Date du sélectif :

Le sélectif aura lieu lors du **Duathlon de Saintes** le **08/03/2026** (17) :

- sur distance XS pour les catégories Benjamins et Minimes
- sur distance S pour les catégories Cadets et Juniors.

En cas d'annulation du sélectif de duathlon, les entraîneurs devront envoyer du **09 au 15 mars 2026**, une demande de repêchage pour les jeunes qu'ils souhaitent voir qualifier. Ces dossiers devront inclure les principaux résultats des années 2025 et 2026 ainsi que les performances au CLASS TRI 2026. Après étude des dossiers, la sélection sera opérée par décision des CTL et de la Commission Technique, en tenant compte des résultats obtenus lors du ¼ de Finale, du Championnat de France de Duathlon 2025 et des CLASS TRI 2026.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIATHLON

Adultes : 06/06/2026 – SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE (88)

Jeunes : 07/06/2026 - SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE (88)

Quotas :

	Mi F	Mi H	Ca F	Ca H	Ju F	Ju H	Se	Ma
Quotas sur l'épreuve qualificative (Zone Sud-Ouest)	10	11	14	14	12	15	(*)	(*)
TOTAL	10	11	14	14	12	15		

(*) Pour les Séniors et le Masters, pas de quota. Les athlètes devront s'engager directement auprès de l'organisateur.

Date du sélectif :

1/2 FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIATHLON

Jeunes : 24/05/2026 - MURET (31)

Zone Sud-Ouest :

- Ligue Nouvelle-Aquitaine
- Ligue Occitanie

La course est accessible à tous :

- sur distance XS pour les catégories Benjamins et Minimes
- sur distance S pour les catégories Cadets et Juniors.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AQUATHLON

Adultes : 11/07/2026 - LAPALUD (84)

Jeunes : 11/07/2026 - LAPALUD (84)

Quotas :

	Be F	Be H	Mi F	Mi H	Ca F	Ca H	Ju F	Ju H	Se	Ma
Quotas sur l'épreuve qualificative	6	10	6	6	7	6	7	7	(*)	(*)
TOTAL	6	10	6	6	7	6	7	7		

(*) Pour les Séniors et le Masters, pas de quota. Les athlètes devront s'engager directement auprès de l'organisateur.

Date du sélectif :

Le sélectif aura lieu lors de l'**Aquathlon de Brive-la-Gaillarde (19) le 27/06/2026** :

- sur distance XS pour les catégories Benjamins et Minimes
- sur distance S pour les catégories Cadets et Juniors.

En cas d'annulation du sélectif d'aquathlon, les entraîneurs devront transmettre, entre le 27 au 29 juin 2026, une demande de repêchage pour les jeunes qu'ils souhaitent voir qualifier. La sélection sera effectuée par décision des CTL et de la Commission Technique, en prenant en considération les résultats de la 1/2 Finale de Triathlon, du Championnat de France d'Aquathlon 2025 et des CLASS TRI 2026.

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DE PARATRIATHLON

04/10/2026 – CABOURG (14)

Quotas :

- Pas de quota.
- Les athlètes doivent s’engager auprès de l’organisateur du Championnat de France.

II. CHAMPIONNAT DE FRANCE DES LIGUES

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES LIGUES

Jeunes : 12/07/2026 - LAPALUD (84)

Quotas :

	BE	MI	CA	JU
QUOTAS	1	1	1	1
TOTAL	1	1	1	1

Le nombre d’équipes sélectionnées pourra évoluer en fonction des performances des triathlètes de la Nouvelle-Aquitaine sur le Championnat de France de Triathlon.

Descriptif de l’épreuve :

- Cette épreuve se dispute sur **Distance XXS**, avec aspiration « abri » (selon la formule « relais type A ») de **4 concurrents** (2 filles, 2 garçons).
- L’ordre de départ est le suivant : 1 garçon – 1 fille – 1 garçon – 1 fille.

Sélection :

- Analyse des résultats de l’ensemble de la saison par ordre de priorité :
 - Championnat de France de Triathlon, Duathlon, Aquathlon
 - ½ Finale du Championnat de France de Triathlon
 - Sélectif Régional Duathlon et Aquathlon
 - ¼ Finale Triathlon et Duathlon
 - Class Triathlon 2026
- Participation au stage organisé par la Ligue au cours de l’année sportive
- Participation obligatoire au stage de préparation au Championnat de France des Ligues sauf les athlètes listés ou en pôle.
- Implication et comportement observés lors des stages « ligue » et des compétitions

La sélection finale est laissée à la discrétion des Conseillers Techniques de Ligue, en fonction des spécificités de la course.

III. CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE RELAIS MIXTE DE TRIATHLON 31/05/2026 - METZ (57)

Quotas :

- **Pas de quota.**
- Les clubs devront engager leur(s) équipe(s) directement auprès de l'organisateur.

Descriptif de l'épreuve :

- Cette épreuve se dispute sur **Distance XXS**, avec aspiration « abri », selon la formule « Course équipe en relais » de **4 concurrents** (2 filles, 2 garçons)
- L'ordre de départ est le suivant : 1 garçon – 1 fille – 1 garçon – 1 fille.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE TRIATHLON DE DIVISION 3 (D3) 12/09/2026 – ARQUES (62)

Le Championnat de France des **Clubs de Triathlon de D3** se dispute en 3 étapes :

- **Étape 1** : Sélection Régionale le **10/05/2026** au Triathlon de **la Vienne** (86)
- **Étape 2** : ½ Finale « Sud Ouest » le **04/07/2026** au Triathlon de **Montauban** (82)
- **Étape 3** : Finale le **12/09/2026** au Triathlon d'**Arques** (62)

Quotas pour la ½ Finale :

	Femme	Homme
Quotas sur l'épreuve qualificative	11	11
TOTAL	11	11

Quotas pour la Finale :

	Femme	Homme
Quotas sur l'épreuve qualificative	4	4
TOTAL	4	4

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE DUATHLON DE DIVISION 3 (D3)

21/06/2026 – BRAY-DUNES (59)

Le Championnat de France des **Clubs de Duathlon de D3** se dispute en 3 étapes :

- **Étape 1** : Sélection Régionale le **01/03/2026** au Duathlon de **Périgueux** (24)
- **Étape 2** : ½ Finale « Sud Ouest » le **29/03/2026** au Duathlon de **Saint-Cyr** (86)
- **Étape 3** : Finale le **21/06/2026** au Duathlon de **Bray-Dunes** (59).

Quotas sur le sélectif D3 :

	Femme	Homme
Quotas sur l'épreuve qualificative	11	11
TOTAL	11	11

Quotas sur la ½ Finale :

	Femme	Homme
Quotas sur l'épreuve qualificative	4	4
TOTAL	4	4x

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE TRIATHLON ET DUATHLON DE DIVISION 2 (D2)

Date :

	Etape	Date	Lieu
Championnat de France des Clubs de Division 2 de Triathlon	Etape 1	30/05/2026	Metz (57)
	Etape 2	14/06/2026	Albi (81)
	Etape 3	04/07/2026	Vichy (03)
	Finale	03/10/2026	Cabourg (14)

	Etape	Date	Lieu
Championnat de France des Clubs de Division 2 de Duathlon	Etape 1	12/04/2026	Gravelines (59)
	Etape 2	03/05/2026	Willgottheim (67)
	Etape 3	17/05/2026	Saint-Gregoire (35)
	Finale	30/08/2026	Conches-en-Ouche (27)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE TRIATHLON ET DUATHLON DE DIVISION 1 (D1)

Date :

Grand Prix F.F.TRI de Triathlon Championnat de France des Clubs de Division 1 de Triathlon	Etape	Date	Lieu
	Etape 1	30/05/2026	Metz (57)
	Etape 2	14/06/2026	Albi (81)
	Etape 3	04/07/2026	Vichy (03)
	Etape 4	19/09/2026	La Baule (44)
	Finale	03/10/2026	Cabourg (14)

Grand Prix F.F.TRI de Duathlon Championnat de France des Clubs de Division 1 de Duathlon	Etape	Date	Lieu
	Etape 1	29/03/2026	Saint-Cyr (86)
	Etape 2	12/04/2026	Gravelines (59)
	Etape 3	03/05/2026	Willgottheim (67)
	Etape 4	17/05/2026	Saint-Gregoire (35)
	Finale	30/08/2026	Conches-en-Ouche (27)

IV. CHAMPIONNAT DE FRANCE « DISCIPLINES ENCHAINÉES »

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RAID

Jeunes : 18/04/2026 – SAINT-PERAY (07)

Adultes : 08 au 10/05/2026 – LA TOUR D'Auvergne (63)

Des Clubs : 30 au 31/05/2026 – MALZIEU (48)

Quotas :

- Pas de quota.
- Les athlètes doivent s'engager auprès de l'organisateur du Championnat de France.

Annexe 1

1. Liste des « Jeunes » qualifiés d'office

NOM	CATEGORIE	CLUBS
Guillaume BOHNERT	Junior	BRIVE LIMOUSIN TRIATHLON

Annexe 2

2. Validation des sélections :

Les CTL valideront la liste des sélectionnés à l'issue de l'épreuve sélective.

À noter que les premières places de chaque catégorie seront octroyées dans l'ordre du classement du sélectif ; un repêchage sera mis en place, dans l'ordre du classement, si des athlètes ne souhaitent pas honorer leur sélection.

Contact :

Emma LEFRANC - elefranc.triathlonlna@gmail.com - 06 52 89 67 35

3. Modalités de demande de qualification exceptionnelle :

Extrait de la réglementation des épreuves nationales 2026 (pages 24 à 26) :

« Le Directeur Technique National peut accorder au maximum 10 qualifications exceptionnelles par course pour des athlètes de nationalité française ou étrangère justifiant d'un niveau sportif suffisant pour concourir lors de la finale nationale. Parmi les 10 qualifications exceptionnelles, 5 au maximum pourront être attribuées à des athlètes de nationalité étrangère.

La demande doit être formulée auprès du Directeur Technique National par l'athlète. Pour chaque championnat, les délais et modalités de temps seront indiqués dans le formulaire établi.

Toute demande de qualification exceptionnelle ne conduit pas automatiquement à une attribution de cette qualification, et ce, quand bien même, le nombre maximal de quotas n'a pas été atteint. Dans le cadre du traitement de cette demande, des informations spécifiques pourront être demandées, justifiant notamment de la nationalité française, d'un dossier de demande de naturalisation, d'une résidence permanente, d'une scolarité sur le territoire français. »

a) Rappel des dates des Championnats 2026 :

- Championnat de France de duathlon - 5 avril
- Championnat de France de triathlon - 7 juin
- Championnat de France d'aquathlon et des Ligues - 11/12 juillet

b) Principes généraux :

- L'athlète souhaitant obtenir une qualification exceptionnelle devra justifier d'un niveau sportif suffisant.
- Pour un athlète de nationalité française ou étrangère, l'évaluation du niveau sportif suffisant sera faite soit par évaluation chronométrique, soit par appréciation du directeur technique national .
- Les dates de dépôt des demandes doivent être respectées quel que soit le cas de figure.

c) Evaluation chronométrique :

Pour évaluer ce critère, des distances spécifiques devront être réalisées en natation et en course à pied et un temps minimum sera demandé en fonction de la catégorie et du sexe. Il est rappelé que la réalisation de ces minimas ne vaut pas qualification d'office ; elle permet uniquement de rendre recevable la demande.

Ce document vise à préciser les éléments suivants :

- *Lien vers le questionnaire de soumission de demande*
- *Dates limites de réception des demandes*
- *Périodes de réalisation des temps*
- *Distances à réaliser en fonction de la catégorie et du championnat concerné*
- *Tableaux des temps demandés*
- *Modalités de réalisation des performances pour recevabilité.*

a) Lien vers le questionnaire de soumission de demande :

<https://forms.gle/4d73vE7a4etxBsG9A>

b) Dates limites de réception des demandes

L'horodateur du questionnaire faisant foi, les demandes devront être transmises, complètes (*questionnaire + vidéos le cas échéant*) avant le :

- 23 mars minuit pour le championnat de France de duathlon,
- 25 mai minuit pour le championnat de France de triathlon,
- 29 juin minuit pour le championnat de France d'aquathlon.

c) Périodes de réalisation des temps

La période de réalisation des temps est comprise :

- entre le 1er septembre 2025 et le 22 mars 2026 inclus pour le championnat de France de duathlon,
- entre le 1er septembre 2025 et le 24 mai 2026 inclus pour le championnat de France de triathlon,
- entre le 1er septembre 2025 et le 28 juin 2026 inclus pour le championnat de France d'aquathlon.

d) Distances à réaliser en fonction de la catégorie et du championnat de France concerné :

	Aquathlon		Triathlon		Duathlon
	Natation (25m ou 50m)	Course à pied	Natation (25m ou 50m)	Course à pied	Course à pied
Benjamins	400	3000			
Minimes	400	3000	400	3000	3000
Cadets	800	5000	800	5000	5000
Juniors	800	5000	800	5000	5000

e) Tableaux des temps demandés (inférieur ou égal à) :

CAT	Aquathlon (toutes catégories jeunes) et Triathlon (MI, CA, JU)						Duathlon
	400 (25m)	400 (50m)	3000m	800 (25 m)	800 (50m)	5000m	3000m (MI) ou 5000m (CA et JU)
BEF	6'00	6'20	12'30				
BEM	5'50	6'10	12'30				
MIF	5'30	5'50	11'40				11'40
MIM	5'15	5'35	10'20				10'20
CAF				10'40	11'00	19'00	19'00
CAM				9'40	10'00	16'20	16'20
JUF				10'40	11'00	19'00	19'00
JUM				9'30	9'50	16'00	16'00

f) Modalités de réalisation des performances pour recevabilité:

- **Temps réalisés lors de compétitions officielles FFA / FFN :**

Le ou les temps, la date et le lieu de réalisation, le lien d'accès au(x) résultat(s) sont à renseigner dans le formulaire de demande.

Précision : les compétitions officielles FFA de 5km route possédant un label régional, national ou international peuvent être prises en compte.

- **Temps à valider par la Direction Technique Nationale :**

Des règles spécifiques de réalisation, détaillées en page suivante, s'appliquent pour que le temps réalisé en situation d'entraînement soit pris en compte. Vous devez envoyer la vidéo à **Julie Serra** (jserra@fftri.com), avant les dates précisées pour chaque championnat au point 2, accompagnée des informations suivantes :

- le temps réalisé au dixième de seconde,
- la date de réalisation de la prise de temps,
- l'adresse postale complète de l'installation sportive utilisée,
- la marque et le modèle du textile utilisés pour l'épreuve de natation,
- la marque et le modèle de chaussures utilisés pour l'épreuve de course à pied,
- la composition nominative de la série (si plusieurs personnes sont au départ pour l'une ou l'autre des épreuves), en précisant la ligne d'eau occupée pour l'épreuve de natation.

La vidéo de la sportive ou du sportif doit **filmer le déroulement de l'épreuve dans son intégralité, sans interruption, virages compris, en course à pied et en natation.**

La prise de vue doit permettre d'identifier l'identité de la sportive ou du sportif, le type d'équipement utilisé et de suivre l'ensemble de la distance à réaliser. Il ne doit y avoir aucune ambiguïté, aucune équivoque possible sur l'identité de la sportive ou du sportif ainsi que sur la distance parcourue. Le visage de la sportive ou du sportif doit être filmé quelques secondes avant le départ. Pour les prises de vue avec un téléphone mobile, utiliser le mode avion afin d'éviter une interruption en cas d'appel.

- **Règles de réalisation en natation :**

Les règles techniques qui s'appliquent, sont celles de la Fédération internationale de natation (FINA) pour une épreuve de Natation Course.

https://ffn.extranat.fr/webffn/jug_reglements.php

Parmi les points essentiels à retenir :

- possibilité de réaliser n'importe quelle nage pour une épreuve de nage libre, départ plongé depuis le plot, 15 m de coulée maximum au départ et après chaque virage (jugé à la tête), le mur peut être touché par n'importe quelle partie du corps.
- Réalisation dans un bassin de 25 m ou de 50 m.
- Indiquer très précisément la marque et le modèle du textile, le filmer de près afin de pouvoir l'identifier au visionnage, ainsi que le logo « fina approved » si le modèle est concerné.
- Une seule ou un seul sportif par ligne d'eau comme cela est le cas en compétition en bassin.
- Départ plongé.
- Aucune aide extérieure, aucune poussée.
- Précision du chrono au dixième de seconde.
- Si plusieurs sportives ou sportifs font partie d'une série, indiquer nominativement la composition de la série et la ligne d'eau occupée.

- **Règles de réalisation en course à pied :**

Les règles techniques de l'épreuve qui s'appliquent, sont celles de la Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) pour une épreuve de course sur route et ce, même si la distance se déroule entièrement sur piste dans le cas des prises de temps pour obtenir une qualification exceptionnelle.

<https://worldathletics.org/about-iaaf/documents/book-of-rules>

Parmi les points essentiels à retenir :

- chaussures à pointes interdites ; chaussures à carbone autorisées mais avec une semelle inférieure ou égale à 40 mm d'épaisseur.
- Réalisation sur une piste de 400 m.
- Indiquer très précisément la marque et le modèle des chaussures, filmer les chaussures de près de manière à pouvoir les identifier au visionnage.
- Possibilité d'avoir plusieurs sportives ou sportifs en même temps, à condition de respecter le même départ, comme cela est le cas en compétition.
- Accompagnement par un vélo interdit.
- Aucune aide extérieure, aucune poussée.
- Précision du chrono au dixième de seconde.
- Si plusieurs sportives ou sportifs font partie d'une série, indiquer nominativement la composition de la série.

- **Appréciation par le directeur technique national :**

Une ou plusieurs qualifications exceptionnelles peuvent être attribuées par le Directeur Technique National pour des athlètes de nationalité française ou étrangère. Plus d'informations : <https://www.fftri.com>